

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 AOUT 2024

Présents : Xavier, Danièle, Christine, Philippe, Ghislain, Jean, Didier, Anick, Michèle

Excusées : Marie-Paule, Fabienne

VALIDATION DU PV DE LA REUNION DU CA DU 20 AVRIL 2024

Après de nombreux échanges, le PV est adopté à l'unanimité des membres présents moins une voix. La secrétaire ayant été mise en cause pour son manque de partialité dans la rédaction du compte-rendu, il a été rappelé et confirmé par plusieurs membres que la retranscription des propos tenus par le président à l'occasion de la réunion d'avril n'engageait pas la responsabilité de la rédactrice du compte-rendu, d'autant plus qu'il s'agissait d'un texte qui avait été lu et approuvé en séance. Un débat s'est engagé ensuite autour d'une phrase prononcée par le président le 20 avril : « *je ne suis pas dans une association pour m'y faire des amis* ». Chaque membre du CA a donné son avis sur cette phrase. Le président a précisé qu'il comprenait que cette phrase, sorti de son contexte, pouvait choquer certaines personnes, mais qu'il ne retirait pas ces propos. Il a tenu à relire les propos complets tenus : « *Je dirais presque que, je ne suis pas dans une association pour m'y faire des amis. Je suis dans une association, dans un collectif parce qu'on est plus fort ensemble pour porter des projets et les réaliser* ».

DE LA SOMME A LA SAULX

34 personnes inscrites pour le séjour avec transport en autocar (+ possibilité de 2 supplémentaires)

Le pupitre a été livré à la mairie de Pargny

La plaque de marbre sera posée après nettoyage du monument aux morts

Relevé de décisions sur l'organisation :

- Qui lit l'intervention au cimetière militaire de Maurupt le 08 au matin → Alexis Velliet
- Qui rédige et lit l'intervention pour l'inauguration du mémoriel → Xavier
- Qui dépose la gerbe à Maurupt → Danièle et Alexis Velliet
- Qui dépose la gerbe au cimetière militaire de Pargny → Ghislain
- Qui dépose la gerbe au monument aux morts Pargny → Danièle et Christine
- Qui dépose la gerbe au cimetière de Sermaize → Danièle
- Qui commande les 4 gerbes → Xavier va contacter Alain Pauphilet
- Quel budget pour les gerbes → 3 X 60 euros et 1 X 80 euros
- Qui relance les inscrits n'ayant pas réglé la totalité → Ghislain et Xavier
- Qui fait le bon de commande définitif à l'hôtel → Philippe
- Qui fait le bon de commande définitif au restaurant Pargny → Xavier
- Qui fait le bon de commande définitif au restaurant St Dizier (base 30€) → Philippe
- Qui fait le bon de commande au musée de Suippes → Xavier
- Quelle tarification pour celui qui ne prend pas l'autocar → 135 euros par personne chambre double
- Quelle tarification pour uniquement musée et 3 restaurants → 95 euros
- Quand les lecteurs auront-ils les textes à lire → Danièle leur envoie autour du 15 août
- Introduction sur chaque lieu de combat → Xavier
- Peut-on prévoir petit-déjeuner à la pause autocar → oui mais pas de croissanterie. Des biscuits secs seront confectionnés par Michèle.
- Jean, Christine et Michèle apporteront des thermos de café (+ d'autres s'ils le peuvent est souhaité)
- Prise en charge des repas des reconstituants le dimanche midi → décision favorable déjà validée par vote à distance
- La facture du pupitre peut-elle être réglée → oui par Philippe après envoi d'une photo du visuel à Xavier pour comparaison avec la maquette
- Envoyer le programme à tous les inscrits → Xavier

BELLEFONTAINE, FONTENOIS

Xavier a envoyé un mail le 13 juillet à tous les adhérents. Aucun d'entre eux n'a exprimé le souhait de se rendre à Bellefontaine ou à Fontenois en 2024.

Les covoiturages des membres du CA ne donneront lieu à aucun remboursement. Ces déplacements privés seront effectués par les membres du CA qui le souhaitent. Jean propose d'utiliser son véhicule pour les 2 co-voiturage (départ 7h30 place de la mairie à Daours).

La gerbe déposée sur chacun des sites est financée par l'association. Xavier commandera celle pour Bellefontaine et Philippe celle pour Fontenois.

FICHER DES RECHERCHES COLLABORATIVES

Didier demande que le fichier réalisé à partir des recherches des contributeurs puisse être utilisé par les membres du CA qui le souhaitent. Xavier rappelle que les données de ce fichier ne sont pas fiabilisées et que par conséquent il n'est pas favorable à une mise en ligne en l'état de cette base de données. Chaque membre du CA actuel peut toutefois disposer de la base. Il conviendra toutefois d'être prudent sur la diffusion de ces données qui ne sont pas exhaustives ou peuvent être partiellement erronées.

Un mail en ce sens sera envoyé par Xavier aux membres du CA.

ASSEMBLEE GENERALE 2025

Xavier confirme qu'il ne sera pas candidat pour le prochain CA et qu'il souhaite que les membres du CA annoncent leur décision le plus tôt possible afin d'anticiper les conséquences éventuelles auprès des adhérents et des communes partenaires.

Michèle indique qu'elle ne souhaite pas être candidate au prochain CA.

Jean et Didier se déclarent prêts à poursuivre et à faire partie du prochain CA.

Les autres membres ne se positionnent pas.

PROCHAINE REUNION DU CA

Décision prise collégalement : mercredi 2 octobre 2024 à 17h à la Cerisaie Daours

Fin de la réunion.